

Ville de Montréal
Système de gestion des décisions des instances
Note additionnelle au sommaire décisionnel

Numéro de dossier : 1032799017	
Unité administrative responsable	Arrondissement Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Direction
Objet	Adopter un règlement modifiant le Plan d'urbanisme de manière à modifier les plans «Affectation du sol» et «Limites de hauteur et de densité» et ce sur une partie du terrain bordée par la rue de DeLiège, l'avenue D'Anvers, la limite est des terrains bordant l'avenue Querbes et la voie ferrée du CP.

Résumé pour publication de l'avis : greffe

La modification au plan d'urbanisme consiste, sur une partie du terrain bordée par la rue de deLiège, l'avenue D'Anvers, la limite est des terrains bordant l'avenue Querbes et la voie ferrée du CP, à remplacer l'affectation «Parc et lieu public» par une affectation «Habitation» et à remplacer la catégorie «Parc et lieu public» par une catégorie 5A (5.5 m. min/ 12.5 m. max., 2 étages min. 3 étages max., densité max 2.0, intensité moyenne-faible).

Responsable du dossier
Clément CHARETTE
Conseiller en aménagement
Tél. : 868-3495

Numéro de dossier : 1032799017